



Bonne
année
2023

Bulletin Municipal
Janvier 2023

genouillac-23.fr

Bulletin Municipal n° 133

Commune de Genouillac



S	La lettre du Maire	page 1
	Les services administratifs	page 2
	Les services de garde	page 3
O	Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal	pages 4 à 5
	Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers	page 6
	Noël Amicale Sapeurs-Pompiers, AFR	page 7
m	Après-midi festif des Aînés	page 8
	Permanence CLIC et assistante sociale, aide rénovation	page 9
m	Genouillac au fil du temps...	pages 10 à 11
	Médiathèque	pages 12 à 13
	Ecole primaire	pages 14 à 16
a	Genouillac en fête	page 17
	Tiss'âges, Squat'ados	pages 18 à 19
	AAPPMA, Creuse Avenir 2005, Club de Gym	page 20
i	ACPG/CATM, le Chœur de l'Amitié, Troupe infernale	page 21
	Information CCPCM	pages 22 à 23
r	ALIAD-Una	pages 24 à 25
	Marché de Noël DECLIC	page 26
e	Etat-Civil, Logement à louer, Cérémonie des Vœux	page 27
	Calendrier de collecte	page 28



La lettre du Maire

2023 sera une année particulière pas seulement parce que le chiffre 23 fait référence à la Creuse, notre beau département où il fait bon vivre. Au centre de la France, à moins de 3 heures de la mer, de la montagne, de grandes villes, nous avons tous les atouts pour attirer de nouvelles populations. A nous élus d'être persuasifs et convaincants. Genouillac comme se plaît à le souligner un de nos autochtones, est une île au milieu de cette terre. Nous avons tout ce qui est indispensable sur place, à l'heure du carburant au prix du caviar.

Malgré les soucis énergétiques et financiers qui ne manqueront pas de plomber 2023, je veux garder un certain optimisme et des projets pour notre village.

La santé est la priorité communale. Aujourd'hui nous sommes très bien dotés. Son autre cheval de bataille n'est pas de posséder des actions en bourse mais de boucler le budget et surtout de préserver les commerces locaux qui sont aussi des services publics.

Dans ce cadre, le conseil municipal m'a donné quitus pour engager des travaux de rénovation du local communal place de l'église afin d'accueillir un boucher. Les services vétérinaires de l'Etat ont été consultés et nous allons transformer ce local afin qu'il réponde aux normes sanitaires actuelles.

La commune a beaucoup investi lors de la reprise de l'épicerie avec une mise à disposition d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie permettant l'ouverture d'un bureau de tabac et pourquoi pas d'un bar.

Un budget sera voté pour le nouvel aménagement de la boucherie en espérant que ce commerce connaîtra la même réussite que l'épicerie.

Depuis 2008, la fiscalité de Genouillac est figée. Pour 2023, nous ne pourrons pas échapper à une hausse générale.

Les tarifs cantine et garderie, les locations de salles, leur chauffage, le foncier bâti et non bâti devront être augmentés. Il faudra faire face au coût pharaonique des énergies et stopper certains investissements.

Je renouvelle mon message à la population pour qu'elle s'investisse dans le tissu associatif qui souffre de carence en bénévoles et en dirigeants. Les bonnes volontés seront accueillies à leur convenance en mairie.

Votre Maire et le conseil municipal vous souhaitent une belle année 2023 que nous pourrons fêter ensemble.

Bienvenue à toutes et à tous le :

vendredi 13 janvier 2023 à partir de 19 heures à la salle des fêtes.

Encore et toujours à votre service.

Jean-Claude Arousseau

Les Services administratifs

Mairie



Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h30 et de 13h30 à 17h30

e-mail : mairie@genouillac-23.fr

05.55.80.74.25. Site Internet : genouillac-23.fr

facebook.com/mairie-de-genouillac-23

Bibliothèque-Médiathèque Maurice TEINTURIER

Centre d'Accueil et de Ressources, 1 place de l'église (1er étage, ascenseur)

05.55.80.35.21. e-mail : mediatheque@genouillac-23.fr

Ouverture du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

_ _ _ P R Ê T S G R A T U I T S _ _ _

(Romans, documentaires, encyclopédies, dictionnaires, bandes dessinées, policiers, CD, DVD, espace jeunesse...).

Connexion à Internet et matériel informatique à disposition du public

Wifi 4EU disponible gratuitement dans le centre bourg

Services administratifs

ASSISTANTE SOCIALE : Mme JUPILLAT, Pôle Cohésion Sociale, Place Varillas, Guéret 05.44.30.25.40

ÉCOLE PRIMAIRE/MATERNELLE : Directrice, Marie CHRISTY 05.55.80.80.28

GARDERIE : Jours scolaires : 7h à 9h et de 16h30 à 18h30. Pour le mercredi et les vacances scolaires, s'adresser à la Communauté de Communes au 05.55.80.88.01

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ : 1 rue des Violettes, 05.55.80.88.01

La Louloucrèche : 2 Rue de la Fontaine, 05.44.30.02.04

SERVICE DE SOINS À DOMICILE : (Cantons de Châtelus-Malvaleix-Bonnat) 05.55.80.84.51.

* Accueil : **1B Place de la Perception** du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h à 14h

BUREAU DE POSTE : Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 (1 place de l'église). 05.55.80.51.29.

A.D.P.B.C (CHARTRE INTERCOMMUNALE) : Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h, 1 place de l'église.

(Centre d'accueil et de ressources, 2^{ème} étage) 05.55.62.80.92.

REPAS À DOMICILE : Pour tout renseignement ou commande : (A.D.P.B.C) 05.55.62.80.92

TISS'ÂGES (PIJ) : Ouvert mardi, vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h30 et mercredi et samedi de 9h à 12h.

(Centre d'Accueil et de Ressources, 2^{ème} étage) 05.55.62.80.92. Ou par mail à tissages@orange.fr

Infos sur la commune...

Population : 737 habitants (01 2023)

Superficie : 3576 hectares

Altitude moyenne : 350 mètres

Services d'urgence

Sapeurs Pompiers 18

SAMU 23 (Guéret) 15

Gendarmerie Châtelus-Mx : 05.55.80.70.04 ou 17

Médecins : Docteur DESNOYERS Maud et

Docteur LAURENT Sylanda : 05.19.37.00.23

Médecin de garde : 116 117

Pharmacien : Pharmacie DE GENOUILAC 05.55.80.74.07.

Infirmiers : Mmes et Mrs BOUCHET W/ CHAMPEAU P./ ESCOUBEYROU M / LEJEUNE B

05.55.80.74.22. (1 C place de la Perception)

Taxi : MERCIER Christophe : 05.55.80.72.72.

Taxi/Ambulance : A.D.C. SARL : 05.55.80.63.05.

Services des eaux

SAUR Guéret (Syndicat A.E.P) **réseau principal** :
05.87.23.10.00

Réseau de St Dizier les Domaines (**Est Commune**) :
Mairie St Dizier 05.55.80.72.03.

Réseau de La Cellette (**Nord Commune**) :
Mairie La Cellette 05.55.80.62.97.

S.I.A.E.P. des Moutiers (**Chambon**) :
Mairie Moutier-Malcard 05.55.80.60.44.

Services divers

LOCATIONS : gîte, logements, salles (réunions, conférences, manifestations...) 05.55.80.74.25 (mairie)

MARCHÉ : Les MARDIS de 8h à 12h30 place de l'école des filles

COURT DE TENNIS : Tennis Club : Thierry PAGNARD 05.55.80.80.05.

Vous pouvez retirer les clés du cours à la boulangerie VILLEBASSE (avenue de la Gare).

Horaires déchèterie : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h. (sauf jours fériés)

Les Services de Garde

Médecins

Docteure LAURENT Sylanda	(Genouillac)	05.19.37.00.23
Docteure DESNOYERS Maud	(Genouillac)	05.19.37.00.23
Cabinet médical DENOST-LEMASSON	(Châtelus-Malvaleix)	05.55.80.84.20
Docteur CHARBONNIER Anne-Marie	(Bonnat)	05.55.62.12.14



Pour obtenir les services d'un médecin de garde, vous devez composer le numéro suivant :
116 117 en semaine à partir de 20 h et le samedi à partir de 12 h

Pharmacies

Pharmacie Barat	(Clugnat)	05.55.65.05.68
Pharmacie De la Place	(Boussac)	05.55.65.00.59
Pharmacie De Bonnat	(Bonnat)	05.55.62.10.12
Pharmacie Mathieu	(Châtelus-Mx)	05.55.80.83.38
Pharmacie Gustave	(Soumans)	05.55.65.41.54
Pharmacie Du Château	(Boussac)	05.55.65.02.78
Pharmacie De Genouillac	(Genouillac)	05.55.80.74.07

En cas d'urgence, composez simplement le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle,
le 32 37 ou <http://www.3237.fr/>

Dentistes de garde



Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07

Ambulances

GENOUILAC

A.D.C SARL

05.55.80.63.05/02.54.06.91.24

CHÂTELUS-MALVALEIX

Euro Star (ex Guignon) 05.55.52.15.15

**Pour obtenir les services d'une ambulance
la nuit et le week-end ☎ 15**

Infirmiers à domicile

GENOUILAC - 1 C PLACE DE LA PERCEPTION

Cabinet Infirmiers à domicile 05.55.80.74.22

Bouchet William

Lejeune Bernadette

Aumaréchal Armelle

Descout Elodie

Champeaux Patricia

Escoubeyrou Marc

Infirmière en pratiques avancées

Infirmière ASALEE



Taxis

A.D.C SARL

05.55.80.63.05

Christophe MERCIER

05.55.80.72.72



Kinésithérapeutes

BONNAT—Cabinet de kinésithérapie

05.55.81.03.20

Gazzo Fabienne

Graveron Laurence

Ribault Alain

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022



PRÉSENTS : MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, MME ROUSSILLAT FLORENCE, MM. FOREST CHRISTOPHE, GUE-TAT PHILIPPE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, JOACHIM SYLVIE, AUDOUX ANNIE, MM. SANTINON EMMANUEL, THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

ABSENTS EXCUSÉS : M GENDRAUD ALAIN (POUVOIR À M FOREST CHRISTOPHE), M MEYRAT JEAN-PIERRE (POUVOIR À M AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE)

ABSENTE : BELOT AMÉLIE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME ROUSSILLAT FLORENCE

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

1-Logement n°2 place de l'école des filles : le conseil municipal valide le devis de la SAS Fleury pour la réfection de ce logement.

2-Tarifs communaux : au 1^{er} janvier 2023, les tarifs suivants seront modifiés : location de la salle des fêtes, de la salle polyvalente, concession columbarium, gîte Clévacances, logements place de l'église et 31 grande rue, redevance assainissement

La commission école va mener une étude sur le coût des repas et se réunira début novembre pour étudier les tarifs de la cantine et de la garderie.

3-Local commercial place de l'église : le gérant du local commercial a proposé de vendre son fond de commerce à la commune. Le conseil municipal souhaite vérifier la situation juridique et la possibilité de relouer rapidement le fond et le magasin.

4-Parcelle / pylône orange : proposition d'achat par le locataire ATC France : le conseil municipal refuse de vendre la parcelle.

5-Ecole : 1- Changement menuiserie et isolation ; 2- cour de récréation : réaménagement avec végétalisation. Ces projets ne pourront être réalisés en 2023 et repoussés en 2024 avec un projet plus global.

6-Investissements 2023 : reconduction des dossiers 2022 (Rénovation énergétique de l'école et extension de la salle des fêtes) : les projets sont repoussés ultérieurement.

7-Règlements intérieurs cantine et garderie : les règlements modifiés par la commission école sont validés.

8-Cimetière : modification du règlement du cimetière : les cercueils placés temporairement dans le caveau communal devront être hermétiques.

9-Eclairage public : allumage de l'éclairage public à 6h30 et extinction à 21h. Le conseil municipal décide de maintenir les illuminations de Noël en allégeant le dispositif.

10-Fiscalité 2023 : maintien des exonérations existantes.

11-Personnel communal : suppression d'un poste d'adjoint administratif.

12-Recensement population 2023 : le Maire informe qu'il faut recruter 2 agents recenseurs.

13-Questions et informations diverses

- Approbation du rapport annuel du service assainissement 2021
- Location de la salle polyvalente pour des cours d'anglais : accord location à la demi-journée
- Remerciements

14-Avancée des dossiers de la réunion du 17 juin 2022

La séance est levée à 21h15.

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2022



PRÉSENTS : MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, MME ROUSSILLAT FLORENCE, MM. GENDRAUD ALAIN, FOREST CHRISTOPHE, GUETAT PHILIPPE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, JOACHIM SYLVIE, BELOT AMÉLIE, AUDOUX ANNIE, MM. THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

ABSENTS EXCUSÉS : M. SANTINON EMMANUEL (POUVOIR À M. AUROUSSEAU JEAN- CLAUDE), M. MEYRAT JEAN-PIERRE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME ROUSSILLAT FLORENCE.

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

1- Local commercial place de l'église : le conseil municipal décide de racheter le matériel de la boucherie afin d'envisager une nouvelle installation. Il autorise le Maire à demander des subventions et à effectuer des travaux pour la remise en état de ces locaux.

2 - Finances : 1- Décision modificative du budget : adoptée à l'unanimité ; 2- Passage à la comptabilité M57 : adopté à l'unanimité 3- Liquidation et mandatement des dépenses d'investissement : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement au chapitre 21, jusqu'au vote du budget 2023. 4- Refacturation des charges du budget principal au budget annexe assainissement : Le Conseil Municipal approuve cette disposition. 5- Taxe d'aménagement : reversement de la part communale à l'EPCI à hauteur de 1%.

3 - Energie : Les frais d'énergie pour la salle des fêtes et la salle polyvalente seront facturés à 1 € du KWh pour les habitants, les personnes extérieures à la commune et les entreprises.

4 - Ecole : Cantine : Le Conseil Municipal décide de fixer, à compter du 1er janvier 2023, le montant des repas à la cantine scolaire à 2.80 €.

Garderie périscolaire : Le Conseil Municipal fixe les tarifs de la garderie périscolaire, à partir du 1er janvier 2023, comme suit :

- Par trimestre : 45 €
- Garderie occasionnelle quotidienne : 4.50 € par demi-journée de garde et par enfant.

5 - Achat parcelle Vieille Route : le conseil municipal valide l'acquisition de la parcelle AB 527 pour permettre l'accès du city stade à la salle des fêtes depuis l'école. Il valide également la pose d'une clôture.

6 - Distributeur de pizzas : avis défavorable à la demande d'installation d'un distributeur automatique de pizzas (8 voix contre/5 voix pour).

7 - Désignation correspondant défense : Le Conseil municipal désigne M. THAL Serge, conseiller municipal en tant que correspondant défense de la Commune.

8 - Lavoir communal : le conseil municipal accepte la rénovation du lavoir route de la Cour.

9 - Travaux Evolis : réhabilitation d'un mur de soutien au lotissement Jules Lacôte : le conseil municipal décide de refaire le mur et accepte le devis d'Evolis.

Réhabilitation du mur du cimetière : Cette réhabilitation représente un coût de 17 532 €. Le Conseil Municipal donne son accord à Evolis sous réserve de l'obtention de la DETR.

10 - Questions et informations diverses :

- Entretien nettoyage bâtiments communaux : le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Services Pro pour le nettoyage des vitres et des communs du bâtiment Place de l'école des filles.

Le Conseil Municipal souhaite demander un devis pour l'entretien des vitres de la salle des fêtes et de la salle polyvalente.

- Changement clés bâtiments communaux : le changement va être effectif prochainement.

- Installation téléphonie bâtiments communaux : les travaux sont réalisés mais il reste des améliorations à apporter.

- Petites Villes de Demain : le conseil municipal prend acte de la proposition de l'indivision Ducluzeau concernant la vente de la parcelle n° 190.

- Proposition motion d'alerte sur l'impasse budgétaire 2023 : demande de toute urgence à pouvoir bénéficier du tarif réglementé sur l'électricité et le gaz ou d'un fond d'urgence compensant de manière équivalente ces hausses de prix.

- Communiqué AMRF : communes et intercommunalités : le Maire donne lecture du communiqué.

11 - Avancée des dossiers de la réunion du 23 septembre 2022

SAINTE-BARBE DES SAPEURS-POMPIERS



NOËL DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Départs au sein du Bureau de l'AFR

Le 31 mai dernier le Bureau de l'Association Foncière de Remembrement a été renouvelé. A cette occasion, messieurs Jean-Luc COUDIERE et Robert LAGRANGE, qui n'ont pas souhaité siéger pour un nouveau mandat, ont été remerciés pour leur implication durant de nombreuses années : Jean-Luc COUDIERE faisait en effet parti du Bureau depuis 1985 et Robert LAGRANGE depuis 1991.

Paiement de la taxe syndicale d'usage

A partir de 2023 vous aurez la possibilité de régler vos factures par prélèvement automatique.

Si vous souhaitez bénéficier de ce mode de paiement, vous devez nous transmettre un Relevé d'Identité Bancaire, soit en le déposant au secrétariat de la mairie de Genouillac, soit par mail : afr-genouillac@orange.fr



Le Président,
Sébastien PAROT



APRÈS-MIDI FESTIF DES AÎNÉS



Offerts par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les colis de Noël des aînés préparés cette année par les établissements Guillot ont été fort appréciés, tout comme le spectacle tout en strass et en paillettes, animé par la chanteuse Sundy et son génial répertoire allant des années 50 à aujourd'hui !!!! ...

A.A.



PERMANENCE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET COORDINATION (CLIC)

Vous recherchez des informations concernant les services vous permettant de rester vivre à votre domicile ?

Vous souhaitez connaître les dispositifs permettant de financer ces aides ?

Vous souhaitez déposer une demande d'APA et vous ne savez pas où vous adresser ?

Votre conjoint(e), votre parent, présente des troubles cognitifs et vous vous sentez démuni face à cette situation ?

Vous envisagez une entrée en EHPAD pour vous ou un proche ?



A partir de Janvier 2023, **Madame BILLON Odile**, Travailleur Médico-Social pourra répondre à toutes vos questions lors de permanences **le 1^{er} Jeudi de chaque mois de 9 h à 11 h à la Médiathèque de Genouillac sur rendez-vous pris au 05.44.30.25.54 ou obillon@creuse.fr**

Le CLIC est un service proposé par le Conseil Départemental de la Creuse.



PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Madame Pérou tiendra une permanence tous les 1er mardis du mois (salle de réunion au 2ème étage du bâtiment de la Médiathèque).

LOGEMENT EN CREUSE : PROFITEZ DES AIDES À LA RENOVATION

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur souhaitant conventionner votre logement, le **Programme d'Intérêt Général (PIG) vous permet de bénéficier d'aides afin de le rénover**, sous certaines conditions.

Creuse Habitat est opérateur, notamment des PIG ; il s'agit d'un programme d'action mené entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département et les Communautés de communes, en faveur de l'amélioration de l'habitat du parc privé. Ce dispositif d'aides couvre les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé
- travaux d'amélioration énergétique globale (Ma Prime Renov' Sérénité)
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap

L'équipe pluridisciplinaire de Creuse Habitat vous conseille et vous accompagne gratuitement dans toutes les phases de votre projet : conseil personnalisé, réalisation d'un diagnostic technique, montage et suivi des demandes d'aides, recherche de financements complémentaires (APA, caisses de retraite partenaires...).

Pour connaître les conditions d'éligibilité, n'hésitez pas à nous contacter : 05 87 80 90 30 – habitat@creuse.fr (les lundis 13h30 – 17h00, mardis mercredis jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00) ou à venir nous rencontrer lors de nos permanences de proximité sur rdv.



GENOULLAC AU FIL DU TEMPS...



RACONTÉ PAR MICHELLE DAYEN

Il y a 100 ans... l'année 1923

Au cours de l'année 1923, la commune de Genouillac a enregistré 15 naissances (18 en 1922, 29 en 1921, 23 en 1920), 11 mariages (13 en 1922, 16 en 1921, 23 en 1920), 29 décès et deux transcriptions d'actes de décès (23 en 1922 et deux transcriptions dont une « soldat mort pour la France », 32 en 1921 et 6 transcriptions dont quatre « soldats morts pour la France », 28 en 1920 et 12 transcriptions dont 10 « soldats morts pour la France »).

État civil du 1^{er} semestre 1923

Naissances – Le 18 janvier, Marcel Roger Auclair, La Maison Rouge ; le 21 janvier, deux naissances : Georges Louis Poulet, le bourg et Simone Andrée Ducousset, le bourg ; le 3 février, Andrée Adrienne Serreau, Moulizou ; le 25 février, Simone Marguerite Tribet, Les Mousseaux ; le 1^{er} mai, Yvonne Louise Cheminaud, Pommeroux ; le 16 juin, Paulette Louise Godard, Rebouyer.

Mariages - Le 27 janvier, René Edmond Marcel Potier, 22 ans, cultivateur, Solférino et Annette Marie Louise Cholin, 20 ans, sans profession, le bourg ; le 30 janvier, deux mariages : Nicolas Auguste Prévost, 35 ans, cultivateur, Montfargeau et Anne Augustine Paroton, 30 ans, sans profession, Boursolles (Roches) ; Aurélien Adrien Léon Prévost, 31 ans, maçon, Montfargeau et Marie Antoinette Michelle Paroton, 27 ans, cultivatrice, Boursolles (Roches) ; le 1^{er} février, Joseph Antoine Ernest Bravard, 38 ans, sans profession, Châtelus-Malvaleix et Alix Zoé Dépinarde, 46 ans, sans profession, Montfargeau ; le 3 février, trois mariages : Félix Cardinaud, 36 ans, meunier, Chanterane et Augustine Marie Lagrange, 22 ans, sans profession, La Fouette (Moutier-Malcard) ; Octave Hippolyte Cardinaud, 32 ans, meunier, Chanterane et Germaine Menuret, 21 ans, sans profession, Prébournon ; Marien Maurice Cardinaud, 22 ans, meunier, Chanterane et Fernande Marie Lagrange, 20 ans, sans profession, La Fouette (Moutier-Malcard) ; le 8 février, Henri Louis Périne veuf Marie Marthe Verneuil, 39 ans, cultivateur, Les Loges et Marie Louise Noizat veuve Jean Auguste Barrière, 29 ans, sans profession, le bourg ; le 3 avril, André Maurice Rapin, 24 ans, imprimeur, Paris 12^e et Marguerite Marcelle Rapin, 27 ans, institutrice, le bourg.

Décès – Le 6 janvier, Marcel Gaumet, 2 ans et demi, Le Nouallet ; le 31 janvier, Marie Anne Cartier veuve Etienne Auguste Marie Lacôte, 74 ans, sans profession, le bourg ; le 4 février, Marie Victorine Jagnaud épouse Gilbert Mathieux, 50 ans, couturière, le bourg ; le 23 février, Claude Hypolite Chanoine époux Jeanne Bargat, 78 ans, cultivateur, Chambon ; le 30 mars, Marie Mélanie Vernaudon épouse Henri Jean Baptiste Déguéret, 51 ans, sans profession, Pommeroux ; le 7 avril, Jeanne Boursicot veuve Jean Pasquet, 90 ans, Les Poiriers ; le 9 mai, Philippe Maximin époux Jeanne Bridon, journaliste, 83 ans, le bourg ; le 15 mai, Marie Perrier, célibataire, 80 ans, domestique, le bourg ; le 21 mai, François Parot veuf Marie Delaume, 83 ans, cultivateur, Moulizou.



Deux transcriptions d'actes de décès – Henri Picaud époux Ludoxie Auvity, 33 ans, cultivateur, le bourg, décédé à Guéret, faubourg du Clos, le 15 juin 1922. Transcrit à Genouillac, le 21 mai 1923 ; Marcel Théophile Lalande, 23 ans, célibataire, pointeur de travaux, décédé le 19 mai 1923 à Evergnicourt (Aisne). Transcrit à Genouillac le 25 juin 1923.

Au conseil municipal ...

Sapeurs-pompiers – Le conseil municipal demande au maire de vouloir bien réorganiser la compagnie des sapeurs pompiers, offrant d'accorder à chacun, une indemnité annuelle de 20 francs.

Remplacement de la bascule – Elle sera fournie par l'usine de La Mulatière. Plus longue que celle existant déjà, sa force sera de 6 tonnes.

Projet de construction du chemin de La Roussède – Un devis de 5 000 francs a été présenté par M. Jean, entrepreneur. En raison des sacrifices consentis par les sectionnaires (vente des communaux, souscription, offre des terrains nécessaires à l'assiette du chemin), le conseil municipal décide que la somme de 1 200 francs manquante pour la construction dudit chemin soit inscrite au budget additionnel communal de 1923.

Projet de construction du chemin vicinal n° 8 aux abords du Nouallet comprenant également la construction d'un pont – Le conseil municipal accepte le devis de 26 000 francs de M. Moreau, entrepreneur à Genouillac et demande à M. le Préfet d'approuver le marché de gré à gré, entre la commune et M. Moreau.

Réparations aux bâtiments communaux – Les travaux effectués à la salle de musique et au corridor seront soldés par les quêtes à mariage. Quant aux travaux à effectuer à la toiture de l'église, à l'ancien presbytère et aux logements des instituteurs de l'école de garçons, le devis de 18 000 francs présenté par M. Moreau, architecte à Aigurande est accepté. Ce devis comprend également l'installation de la nouvelle bascule.

Salaires des cantonniers – L'augmentation mensuelle de 50 francs demandée par M.M. Prévost et Rapin à compter de janvier 1923 est acceptée, ce qui porte désormais leur salaire mensuel à 250 francs.

Élection de la Reine de l'Agriculture – Après le vote à bulletin secret pour départager 3 candidates, c'est Mlle Marguerite Ferrandon qui se rendra à Boussac, le 10 juin, à l'élection de la Reine de l'Agriculture.

Agrandissement du cimetière – Une demande d'achat de 2 500 m² de terrain va être faite à Mme Conçaix.

Dans la presse nationale ...

2 – 4 janvier – Conférence de Paris – Rupture entre la France et le Royaume-Uni. Les Alliés ne parviennent pas à trouver un accord sur la question des réparations allemandes.

Le président du Conseil, R. Poincaré, annonce qu'il fera occuper la Rhur pour contrôler les activités des usines et des mines de la région.

6 janvier – Premier journal radiodiffusé par la station privée Radiola.

11 janvier – Les troupes françaises et belges envahissent la Rhur. En signe de protestation, les ouvriers allemands refusent de travailler. Pour briser le mouvement de grève, l'occupant fait venir des travailleurs français et belges. Les heurts vont se multiplier avec la population.

20 janvier – Des dirigeants communistes sont arrêtés et emprisonnés en raison de leur opposition à l'occupation de la Rhur. Le Sénat se déclarera incompétent pour connaître les poursuites engagées contre eux.

12 mars – Deux militaires français occupant la Rhur sont assassinés.

31 mars – Les ouvriers des usines Krupp d'Essen refusent d'être réquisitionnés pour faire fonctionner les installations. Violente répression. L'armée française tire sur les protestataires et tue 13 ouvriers et en blesse 30 autres.

5 mai – Avec l'accroissement de la circulation à Paris, le premier feu rouge est installé, à l'intersection des Grands Boulevards avec le boulevard de Strasbourg.

25 – 26 mai – Disparition de Pierre Quéméneur. L'enquête aboutit à l'inculpation pour meurtre de Guillaume Seznec. L'affaire Seznec défraiera la chronique judiciaire jusqu'à nos jours où la révision de ce procès est toujours demandée par ses descendants.

26 mai – 33 véhicules sont au départ de la première course automobile des 24 heures du Mans.

Passage à l'heure d'été – La nouvelle heure sera appliquée dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mai.

Dans la presse régionale, le département de la Creuse ...

Clôture de la chasse – Elle aura lieu le dimanche 14 janvier 1923. Par exception, est autorisée du dimanche 18 février au 31 mars, et exclusivement dans les bois, la chasse de la bécasse et du pigeon ramier.

Un camp d'aviation dans la Creuse – Il serait situé près de La Courtine, entre le bourg de Féniers et celui de Clairavaux, et porterait le nom de camp d'aviation Clairavaux-Féniers. Son étendue serait approximativement de 50 hectares.

Tempête – La violente tempête qui s'est abattue sur la région dans la nuit du 2 au 3 mars a causé dans tout le département de très importants dégâts. On ne compte plus les arbres déracinés, les toits endommagés, les cheminées abattues, les murs écroulés, etc.

La rage – Actuellement sévit dans la Creuse, une grande épidémie de rage. La gendarmerie dresse chaque jour de nombreux procès. Il est dans l'intérêt des propriétaires de chiens de veiller sur leurs animaux afin de ne pas les laisser divaguer.

École d'agriculture de La Cassière – Le préfet de la Creuse accompagné de nombreux conseillers généraux et de l'architecte départemental s'est rendu le 12 avril, à La Cassière, commune d'Ahun, pour y examiner sur place, l'installation de l'École d'agriculture projetée.

Grandes vacances – Par arrêté de M. le Préfet de la Creuse, les grandes vacances en 1923 dans les écoles ont été fixées comme suit :

Sortie, le mardi 31 juillet après la classe du soir.

Rentrée, le lundi 1^{er} octobre à l'heure réglementaire.

L'affaire du ravitaillement civil de la Creuse – Après une période d'oubli, cette affaire bénéficie d'un regain d'actualité. M. Piettre, ancien préfet de la Creuse, et M. Edrei, ex-agent de change, sont arrivés à Guéret pour se rendre au cabinet du juge d'instruction où une confrontation doit avoir lieu. M. Edrei ne comprend pas qu'il soit inculpé de tromperie sur la marchandise vendue au département. L'affaire porte cette fois, sur un wagon de savon vendu au département. Ce savon, de qualité défectueuse, ne contenait que 38 % d'huile au lieu des 72 % convenus. M. Piettre, lui, se borne à déclarer : « Après trois ans, il m'est difficile de répondre à la justice ».

À Genouillat ...

Les foires – Même si les transactions se font assez tard dans la matinée – vendeurs et acheteurs ne voulant pas s'engager trop tôt sur les prix – tout se vend au cours des foires mensuelles. Prenons deux exemples. À la foire du 11 janvier, 10 vaches se sont vendues de 1.200 à 1.400 fr. pièce ; 7 veaux à 5 fr. le kilo ; 215 porcs gras, de 5.10 à 5.20 le kilo. Quant aux volailles en grand nombre, leur prix au kilo était en augmentation de 1 fr. par rapport à la foire précédente. À la foire du 23 avril, les 120 moutons et 96 porcs gras présents ont tous été vendus, de même que 4 vaches et 20 laitons. Les marchands forains font également de bonnes affaires, même quand le temps n'est pas très clément.

Le Courrier de la Creuse (Dimanche 28 janvier et dimanche 29 avril 1923)

Vol – Le jour de la foire de Bonnat, M. Pierre Chabanne, cultivateur à La Forêt, commune de Genouillac, avait vendu un porcelet pour le prix de 216 fr. L'acheteur, profitant de l'absence momentanée du vendeur, chargea l'animal dans sa voiture et partit sans payer. Sur la plainte de M. Chabanne, la gendarmerie recherche l'indélicat personnage.

Le Courrier de la Creuse (Dimanche 20 mai 1923)

Autobus – M. Viguier, concessionnaire de la ligne Genouillac-Boussac, a commencé son service le jeudi 17 mai, avec l'horaire suivant :

Matin – Départ, Châtelus-Malvaleix, 6 h 50, arrivée Genouillac, 7 h 25 ; départ Genouillac, 7 h 40, arrivée Châtelus, 8 h ; départ Châtelus, 8 h 10 ; Clugnat, 8 h 30 ; Le Poteau (Malleret), 8 h 40 ; arrivée à Boussac (gare), 9 h 10.

Soir – Départ, Boussac, 5 h 50 ; Clugnat, 6 h 15 ; arrivée Châtelus, 6 h 35.

Départ Châtelus, 6 h 45 ; arrivée à Genouillac, 7 h 10. Arrivée à Châtelus, 8 h.

L'Écho de la Creuse (Samedi 2 juin 1923)

Certificat d'études primaires – Lundi et mardi 25 et 26 juin ont eu lieu les examens du certificat d'études primaires pour le canton de Châtelus-Malvaleix. Sur les 39 garçons présentés, 33 ont été reçus. Sur 41 filles présentées, 32 ont été reçues.

À Genouillac, sur les 11 garçons présentés, 6 ont été reçus. Ce sont : Louis Audoux, Gaston Aussanaire, Henri Beauvais, Auguste Butte, Alphonse Crétaud, René Papeleux.

Sur les 9 filles présentées, 7 ont été reçues. Ce sont : Georgette Balasse, Céline Ferrandon, Marguerite Gadais, Hélène Labetoulle, Marie-Louise Marsat, Marie-Louise Petit, Marguerite Pouget.

Le Messenger de la Creuse (Samedi 30 juin 1923)

MÉDIATHÈQUE



Cette année encore, les élèves de CM1-CM2 participent à l'opération *Petits champions de la lecture*.

Elle vise à **promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage**. Organisée sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et du Ministère de la Culture, **cette opération invite les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute**, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. **Le jeu est organisé en quatre étapes** : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.

Le vendredi 20 janvier à 18h, nous vous convions à venir soutenir les élèves de la classe de CM1-CM2 et à voter pour votre champion de la lecture, à la salle des fêtes, pour la finale locale des Petits champions de la lecture à l'occasion des Nuits de la lecture.



Venez découvrir le nouvel agencement de votre médiathèque





Nouveaux horaires de la Médiathèque

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Nous vous souhaitons une bonne année 2023 !

*Cet événement a toujours été et reste un symbole de nouveaux espoirs,
de bons débuts, de bons changements.*

*Il transmet en chacun de nous un sentiment particulier de joie, le désir de s'améliorer.
Nous vous souhaitons bonne santé, prospérité, gentillesse, paix, de nouvelles réussites
au travail et dans votre vie privée.*

ECOLE PRIMAIRE



Il était une fois... la semaine du goût

Du 10 au 14 octobre, c'était « La semaine du goût » à l'école de Genouillac. Ce projet, auquel participent traditionnellement les classes chaque année, avait pour thème « les contes ».

Les élèves, après avoir lu et travaillé différents contes traditionnels dans leurs classes respectives, ont pu s'adonner à la cuisine en réalisant des recettes en lien avec ces contes.

A l'issue de l'atelier cuisine, les élèves ont invité les familles ainsi que leurs camarades à venir déguster leurs préparations : galette du petit Chaperon Rouge, muffins au potiron de Cendrillon, gâteaux des 3 petits cochons, langues de chat du Chat botté, gâteau aux pommes de Blanche-Neige, crêpe géante du géant de Jack et le haricot magique, sablés vitraux des musiciens de la ville de Brême, allumettes au sucre de la petite fille aux allumettes et cake d'amour de Peau d'âne.

Tous se sont régalés, petits et grands !

Le travail sur les contes, ainsi que sur le théâtre, sera poursuivi dans les 4 classes, à l'issue duquel les élèves proposeront un spectacle de fin d'année.





Passeurs de voix

Dans le cadre des « **Passeurs de voix** », en partenariat avec la médiathèque de Genouillac, chacun des élèves de la classe de CM1-CM2 a enregistré une lecture à voix haute à l'aide de l'application Boukinoo.

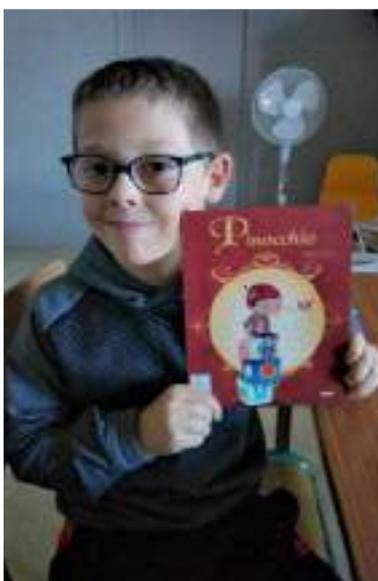
Ainsi, les élèves de maternelle de l'école auront le plaisir d'écouter, sur leur poste Boukinoo qu'ils ont en classe, toutes sortes de contes traditionnels lus avec la voix de leurs camarades agrémentés de petits effets sonores.

Ayant entendu parler de ce projet, une journaliste de la station de radio France Bleue Creuse est venue lors d'une séance d'enregistrement. Elle a ainsi pu écouter et interviewer certains lecteurs. Le reportage a été retransmis sur les ondes le matin du samedi 26 novembre dernier.

Ce fut un premier et bel entrainement pour nos jeunes lecteurs avant la 1^{ère} épreuve des Petits Champions de la lecture qui aura lieu le 20 janvier 2023.



Cette action, à l'initiative de la médiathèque a remporté un vif succès auprès des usagers (et non usagers grâce à France Bleu Creuse) et que de nombreuses personnes (adultes et enfants) sont venues et viennent toujours enregistrer des livres à la médiathèque.



Journée cross avec l'UFOLEP



Spectacle de fin d'année

Mardi 13 décembre, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes offert par la Commune sur le thème des contes. « Le Petit Poucet », raconté par Amédée, a ravi les enfants et les a transportés dans un monde imaginaire et merveilleux.



Noël des enfants



Repas de Noël



Distribution des cadeaux par le Père Noël



GENOUILLAC EN FÊTE



Organisé par le nouveau comité des fêtes aidés des bénévoles, le grand bal d' Halloween restera dans les souvenirs de la salle des fêtes qui n'avait jamais vu ... un tel décor.. qui n'avait jamais vu un défilé de danseurs déguisés en êtres aussi démoniaques.. *«Et, bien d'autres surprises sont à venir précise Jean-Pierre Hucorne, Président du Comité».* Dès à présent, nous travaillons ferme pour mettre en place les festivités de 2023 et la porte est grande ouverte à toutes les personnes qui veulent nous rejoindre. Affaire à suivre de très près !

A.A.

NE PAS OUBLIER LES MOTS DE PASSE :
CONVIVIALITE ET RIGOLADE

Contact / 06 73 30 36 68



TISS'ÂGES



L'espace de vie sociale a eu une fin d'année remplie de rencontres, d'échanges et d'animations.

Petit retour en photos sur nos activités.

Depuis septembre, nous avons mis en place des ateliers sports pour les 4/8 ans. Au programme : zumba, cirque, escrime, gym, etc... 10 enfants profitent de ces ateliers très ludiques.



Le 15 octobre, s'est déroulée la braderie, organisée à Lourdoueix-St-Pierre en partenariat avec les services petite enfance et jeunesse de la communauté de communes. Plus de 20 stands et une cinquantaine de visiteurs.



Le 27 novembre, à la salle des fêtes de Genouillac, nous avons organisé notre festi'familles hivernal, en partenariat avec l'équipe d'animation des services petite enfance et jeunesse de la communauté de communes.

Que s'est-il passé ??? Le père-noël a été kidnappé par le capitaine crochet, heureusement près d'une centaine de personnes (30 familles) est venue nous aider à le délivrer. Ouf mission réussie !!! Il a pu repartir à temps dans ses ateliers de fabrication de jouets et combler l'ensemble des familles le jour de Noël !!!

Merci à Mireille pour la confection des costumes.



Nos activités du squat'ados



Soirée halloween

Plus de 140 personnes sur le parcours de l'horreur et plus de 200 personnes à la soirée dansante !

Merci les parents bénévoles, **merci les ados pour cette idée qui vient à 100% de vous !** Merci l'équipe d'animateur(ices) de l'Evs Tiss'âges et merci Anaïs, Julien et Carène pour votre participation bénévole !



De superbes vacances de toussaint ont eu lieu au Squat'ados ! Un magnifique état d'esprit a régné tout au long des vacances et nous a permis d'accueillir encore de nouveaux jeunes et pousser encore un peu plus loin la recherche d'autonomie et de participation des jeunes.



Merci Benjamin et Virginie pour la découverte de la pressée de pommes et votre accueil chaleureux.



Cela est un vrai plaisir de voir des jeunes et des parents s'impliquer sur notre espace de vie sociale ! Merci à tous.



**Jean-François Bouchet,
Président de l'association de développement
Du Pays de Bonnat / Châtelus-Malvaleix,
les Membres du conseil d'administration,
l'ensemble du personnel
vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année 2023**

A.A.P.P.M.A



Amis Pêcheurs,

L'année 2022 aura été marquée une fois de plus par une sécheresse dévastatrice mais pour autant notre secteur a évité un assec total comme celui de 2019.

Fin novembre, le niveau de la rivière semblait stabilisé et les pluies faibles mais nombreuses devraient améliorer son débit. La présence toujours importante des goujons, vairons et autres spirilins témoigne de la bonne qualité de l'eau et c'est peut-être la raison de la nouvelle présence en quantité de petites ablettes (à confirmer).

EMPOISSONNEMENTS :

Le 7 novembre dernier 100 kgs de garçons ont été répartis sur l'ensemble de notre secteur (merci Gérard).

Truitelles d'automne – conséquence de la sécheresse

Comme bon nombre de ses confrères notre pisciculteur ayant perdu 100% de sa production de truitelles et plus de 70% de ses géniteurs, nous ne serons donc pas en mesure de réaliser l'empoissonnement prévu des 2000 truitelles commandées. En espérant que les cieux nous soient plus cléments pour cette nouvelle année, l'A.A.P.P.M.A **« La truite genouillacoise » vous présente ses meilleurs vœux halieutiques et vous souhaite une bonne année 2023.**

ALLEZ A LA PECHE

CREUSE AVENIR 2005

Bilan de mi-saison satisfaisant pour l'équipe séniors. A l'issue des poules de brassage, elle termine deuxième de son groupe et accède sereinement à la phase deux et peut donc prétendre à la montée en deuxième division à la fin de la saison, à suivre sur le terrain de Genouillac. Après deux matchs de coupe de la Creuse, certes gagnés de peu, nous sommes toujours en compétition et les joueurs souhaitent aller le plus loin possible.

Quant aux jeunes, entourés par trois bénévoles du club ils sont fidèles aux entraînements du mardi soir et présents aux plateaux le samedi matin. Si vous avez du temps libre, que vous aimez le sport, venez nous rejoindre, l'ambiance est parfaite et on recherche toujours de bonnes âmes pour compléter le groupe. Après deux ans d'absence en salle, notre soirée chouchoute de novembre a connu un bon succès, merci aux bénévoles pour leur aide.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année, que 2023 vous apporte bonheur, santé, joie de vivre, et plein de bonnes choses.

Patrick Bigouret



CLUB DE GYM

Le Club de Gym vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous attendons pour notre repas dansant le samedi 18 février à la salle des fêtes.



ACPG / CATM

C'est avec brio que Mélanie Villebasse et Léane Santinon, deux jeunes Genouillacoises ont lu les discours relatifs à la terrible période de la première guerre mondiale. Chaque année, avant le verre de l'amitié offert par la municipalité, nous nous retrouvons le 11 novembre au monument aux Morts afin de ne pas oublier.

A Genouillac, comme dans toutes les petites communes, le devoir de mémoire est bien présent. « *Même si l'assistance diminue d'une année sur l'autre* » comme le souligne Gérard Guilbaud, Président des Anciens Combattants, le temps passe... et les affres de la vieillesse entraînent souvent des indisponibilités. (Pour mémoire Lazare Ponticelli le dernier poilu est décédé en 2008 et Hubert Germain, dernier compagnon de la libération nous a quitté en 2021).

A.A



LE CHŒUR DE L'AMITIÉ

Le Chœur de l'Amitié est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2023, et de vous donner rendez-vous, après plusieurs années d'absence, pour un concert à l'église de Genouillac, le dimanche 30 Avril.

A bientôt. Très chaleureusement.

Danielle Dumais pour le Chœur de l'Amitié.



LA TROUPE INFERNALE

Une nouvelle année rime pour la Troupe Infernale avec un nouveau spectacle complètement inédit. 2023 sera l'année du renouveau pour notre 23ème saison. Nous accueillerons cette année sur les planches un nouveau petit groupe de jeunes et la pièce que nous jouerons a été entièrement écrite par nos acteurs. Venez nous voir en direct :

- les samedis 25 mars et 1er avril 2023 (ouverture du rideau à 20h30)
- le dimanche 26 mars 2023 (ouverture du rideau à 14h)



L'ensemble de la Troupe vous présente ses meilleurs vœux pour 2023



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

UNE POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

Enfant à partir de

10 SEMAINES

Microcrèche

4 rue de la Fontaine à Genouillac
Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30
05 87 56 01 27

enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



Relais Petite Enfance

- * Lundi 9h à 17h à Châtelus-Malvaleix;
- * Mardi 9h à 17h à Genouillac;
- * Mercredi 9h à 12h à Jalesches;
- * Jeudi 9h à 17h à Bonnat.

Microcrèche itinérante

En parallèle du RPE le Lundi, Mardi et Jeudi
06 68 73 30 35

enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



3 ANS

ALSH Portes des Loisirs

De 7h30 à 18h00
07 85 22 38 63

jeunesse@portesdelacreuseenmarche.fr



LA K'RAVE

14 vieille route à Genouillac
Mercredis et vacances scolaires

6 ANS

LA K'KAVANE

En alternance les mercredis et vacances scolaires
Complexe sportif à Bonnat
Écoles de Châtelus-Malvaleix,
de Genouillac et de Moutier-Malcard

12 ANS

Squat'ADOS

Géré et animé par l'ADPBC

En alternance les mercredis et vacances scolaires
Bonnat et Châtelus-Malvaleix

06 60 31 67 51

squatados@orange.fr



17 ANS

ENTREPRENDRE AUX PORTES DE LA CREUSE

Les élus de la Communauté de Communes souhaitent développer des actions en faveur de l'entrepreneuriat du territoire. Pour cela ont été définis certains axes stratégiques :

- Un dispositif d'aides financières aux entreprises mis en place depuis janvier 2022 afin d'accompagner les projets du territoire
- La rencontre des entreprises du territoire afin de connaître plus en détail les activités, mais aussi recenser leurs besoins
- Un travail de réflexion sur les besoins de recrutement
- Un recensement à engager sur les locaux et terrains vacants

Présente pour vous accompagner dans vos projets, déterminer vos besoins et vous orienter vers des partenaires spécialisés, la Communauté de Communes est à la disposition des entreprises et projets du territoire.

Plus d'infos sur le site internet, rubrique entreprendre.



Si vous avez un projet, un besoin, une demande, n'hésitez pas à contacter Océana Petitpez, chargée de mission Économie au 07 61 66 03 85 ou économie@portesdelacreuseenmarche.fr

Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



IntraMuros



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification territoriale qui définit, pour une période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme. C'est un document réglementaire qui définit les règles de construction applicables pour les permis de construire, les déclarations préalables, ...



Aujourd'hui, les 1^{ère} et 2^{ème} phases du document sont réalisées, à savoir :

- ✓ Le diagnostic territorial : portrait du territoire qui met en lumière ses forces, faiblesses, besoins et potentialités de développement.
- ✓ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables : clé de voûte du document d'urbanisme. Il retranscrit l'ensemble des projets communaux et intercommunaux pour le territoire. Le PLUi a également pour objectif de prévoir, d'organiser et de planifier le développement du territoire (santé, économie, scolaires, sportifs, assainissement, loisirs, tourisme...).

Depuis début juillet, la 3^{ème} phase a débuté :

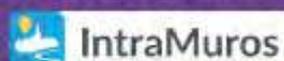
- Le règlement graphique (aussi appelé zonage), le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : traduction concrète des grandes orientations du PADD.

Ce projet est porté par les 16 communes, la communauté de communes, les partenaires institutionnels mais aussi vous, habitants.



À ce titre, vous êtes conviés à réagir, proposer, compléter,
Exprimez-vous dès maintenant ! Plus d'informations sur le site internet de la communauté de communes, rubrique PLUi.
Donnez nous, vos avis, vos projets, demandes, souhaits d'être directement informé : 05 55 80 88 01 ou amenagement@portesdelacreuseenmarche.fr
Boîtes à idées et cahier de remarques sont présents en mairie.

Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr





ALIAD-Una votre nouveau Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous faire part de la naissance d'ALIAD-Una, fruit du rapprochement de 3 acteurs majeurs du maintien à domicile du Nord-Ouest Creusois, AAD La Souterraine, CVAD (Bonnat) et ELISAD (Guéret), depuis le 1^{er} Octobre 2022.

Cette création s'est faite dans le cadre juridique d'un apport partiel d'actifs entre chaque association d'origine et ALIAD-Una.

ALIAD-Una représente l'un des plus importants Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sur le département Creusois.



Agence de La Souterraine
45 salariés dont 5 administratifs
415 personnes accompagnées prestataire
41 Particuliers Employeurs
62 969 heures d'intervention prestataire
11 563 heures mandataire



Agence de Guéret
161 salariés dont 14 administratifs
880 personnes accompagnées prestataire
159 Particuliers Employeurs
162 411 heures d'intervention prestataire
59 881 heures mandataire



Agence de Bonnats
57 salariés dont 5 administratifs
255 personnes accompagnées prestataire
29 Particuliers Employeurs
59 287 heures d'intervention prestataire
13 336 heures mandataire

Notre territoire couvre les cantons de :

LA SOUTERRAINE,
DUN-LE-PALESTEL,
BONNAT,
CHÂTELUS-MALVALEIX,
SAINT-VAURY
et GUERET.

Soit 67 communes



La forme juridique retenue pour notre projet :

- ✓ Les 3 Associations d'origine continuent d'exister et conservent leur Conseil d'Administration avec de nouvelles missions.
- ✓ Une nouvelle association a été créée :
 - Son Conseil d'Administration est composé de 5 administrateurs de chaque Association d'origine, soit 15 administrateurs, permettant ainsi une représentation paritaire des 3 territoires.
 - L'ensemble de l'activité et du personnel des 3 Associations d'origine ont été repris par la nouvelle Association.

Cette nouvelle organisation permet d'ancrez la notion de proximité que nous souhaitons conserver, autant pour les personnes accompagnées et leurs familles que pour les équipes.

Une volonté de maintien des effectifs et de la proximité



- ✓ Les 3 gouvernances ont affirmé leur volonté de maintenir les effectifs des 3 Associations, c'est à dire aucune suppression de poste ;
- ✓ Elles ont également affirmé leur volonté de maintenir les 3 sites : Bonnat, Guéret et La Souterraine.
- ✓ Les intervenants à domicile travaillent toujours sur les communes référencées sur leur contrat de travail qui demeure inchangé, seul le nom de l'employeur change.

Une volonté de développer les compétences et de les mettre en commun :

- ✓ Des pôles de compétences ont été créés afin de mieux définir les fonctions de chacun ;
- ✓ Les postes de direction et certaines fonctions supports sont mutualisés afin que les compétences de chacun profitent à l'ensemble du nouveau collectif de travail.

La Gouvernance :

Le Comité exécutif (anciennement appelé Bureau), est composé d'un représentant de chaque Association d'origine. Un roulement tous les 2 ans permettra de garantir une équité sur les 3 territoires.

Pour les 2 premières années :

- * Le Président est Mr CHAMBRAUD,
- * Le Trésorier est Mr MARSALEIX,
- * Le Secrétaire est Mr MUGUAY.

ALIAD-Una signifie...

- A pour Associations (au pluriel pour marquer l'origine des 3 Associations)
- L pour Locales (afin de souligner notre volonté de proximité)

Et I
A } pour Interventions A Domicile, car c'est notre cœur de métier
D }



Et enfin il nous a semblé important d'y attacher « Una », qui est la fédération à laquelle nous adhérons.

Une offre de services inchangée ...

Pour que « continuer à vivre chez soi » demeure un choix possible pour les personnes en perte d'autonomie, l'Association a développé deux services dans une volonté de complémentarité : les services prestataire et mandataire qui fonctionnent tous les jours, samedi, dimanche et jours fériés compris.

- ✓ Le Service Prestataire : L'Association met à votre disposition ses salariés qualifiés.
- ✓ Le Service Mandataire : L'Association vous aide à recruter la personne adaptée à vos besoins et s'occupe des formalités administratives (contrat, salaires, déclarations sociales, ...)

Nous répondons à vos besoins sur les prestations suivantes :

- Aide à la personne (lever, coucher, aide à la toilette, change, transfert, etc.)
- Temps de convivialité
- Préparation et aide à la prise des repas
- Entretien du logement et du linge (petits travaux de couture, lessive, repassage)
- Aide aux déplacements, courses
- Aides aux démarches administratives simples
- Garde d'enfants

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter à contact@aliad-una.fr ou sur l'une de nos agences :

Agence de La Souterraine
5/7 rue de Lavaud
23 300 LA SOUTERRAINE
03.55.63.75.91

Agence de Guéret
1 rue du Dr Rolland Lepine
23 000 GUÉRET
03.55.52.72.50

Agence de Bonnat
12/14 Place de la fontaine
23 220 BONNAT
03.55.62.80.72

MARCHÉ DE NOËL

En 2022, Genouillac a accueilli pour la première fois la Boutique de Noël nord Creuse organisée par l'association de développement local Déclic.

Les visiteurs ont pu retrouver ou découvrir les œuvres et produits de quarante artisans créateurs et producteurs locaux. Une vingtaine de bénévoles de Déclic ont participé d'une façon ou d'une autre (tenue de la boutique, organisation...).

Déclic tient à remercier la municipalité de Genouillac pour son accueil, l'équipe de Genouillac en Fête pour leur aide, ainsi que le nombreux public qui a été au rendez-vous et a permis le succès de cet événement !



ETAT-CIVIL**N**aissance

Le 19 décembre 2022

LABETOULLE Milann

Décès

Le 8 novembre 2022

ANDRE Andrée née SOULAS

Le 25 décembre 2022

LE NUE Félix

*Une pensée pour celles et ceux ne figurant pas dans nos registres d'état civil mais qui avaient des attaches sur la commune.***LOGEMENT A LOUER**

Appartement T2 centre-bourg, situé au 1er étage, 59 m²
Vide ou meublé. Libre de suite

S'adresser à la Mairie : 05.55.80.74.25

RAPPEL

Compte tenu des agissements constatés au cimetière et sur l'aire d'accueil située au Pont de Genouillac, nous vous rappelons que les dépôts d'ordures ménagères sont interdits à ces endroits.

Ces dépôts sauvages sont passibles de lourdes amendes.

Merci de votre civisme



invitation

VOEUX

2023

**Le Maire
et le Conseil Municipal ont
l'honneur de vous inviter à la cérémonie des voeux**

**Vendredi 13 janvier 2023
à partir de 19h00, à la salle des fêtes**



Veillez vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie au 05.55.80.74.25 ou mairie@genouillac-23.fr

TOURNÉE : 133011

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

FÉVRIER | 02

					Do	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS | 03

					Do	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL | 04

					Do	Di
3	4	5	6	7	8	9
	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI | 05

					Do	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN | 06

					Do	Di
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET | 07

					Do	Di
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

COLLECTE DÉCHETS RECYCLABLES
JEUDI
tous les 15 jours



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES
MARDI
tous les 15 jours



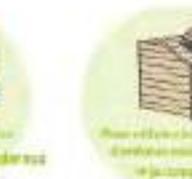
Si la collecte tombe un jour férié, elle est reportée. Le ne reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte et je les rentre après le passage de la benne.**



Même principe
Le matériel de tri est prêt à l'emploi dans votre maison. Le matériel est prêt à l'emploi.

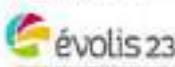


Même principe
Le matériel de tri est prêt à l'emploi dans votre maison. Le matériel est prêt à l'emploi.



Même principe
Le matériel de tri est prêt à l'emploi dans votre maison. Le matériel est prêt à l'emploi.

Changement de volume de sac, perte de carte, suivi de consommation...
Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques
Ligne Info Déchets : rd@evolis23.fr - 05 55 89 86 06


TOURNÉE : 133012

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

AOÛT | 08

					Do	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE | 09

					Do	Di
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE | 10

					Do	Di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE | 11

					Do	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE | 12

					Do	Di
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

					Do	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

COLLECTE DÉCHETS RECYCLABLES
JEUDI
tous les 15 jours



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES
MARDI
tous les 15 jours



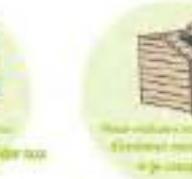
Si la collecte tombe un jour férié, elle est reportée. Le ne reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte et je les rentre après le passage de la benne.**



Même principe
Le matériel de tri est prêt à l'emploi dans votre maison. Le matériel est prêt à l'emploi.



Même principe
Le matériel de tri est prêt à l'emploi dans votre maison. Le matériel est prêt à l'emploi.



Même principe
Le matériel de tri est prêt à l'emploi dans votre maison. Le matériel est prêt à l'emploi.

Changement de volume de sac, perte de carte, suivi de consommation...
Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques
Ligne Info Déchets : rd@evolis23.fr - 05 55 89 86 06





Par souci d'optimisation, plusieurs circuits de collecte des déchets ont été revus pour les lieux dits suivants et donc les jours de collectes changent : **Fromenteau, La Lande, La Roussède, Verrines, Moulin de Verrines, Beaufonds, Blandat, Champmartin, Grand Argères, La Forêt, le Moulin de Pommeroux, Les Chaumes, Les Poiriers, Paturault, Petit Argères, Pommeroux, La Roche**. Les usagers concernés par des changements de tournées **ront recevoir le nouveau calendrier directement dans leur boîte aux lettres** (distribués par les services d'Evolis 23 au plus tard dans le courant du mois de janvier, pour une application au 1^{er} février 2023).

BOUGER, POUR GARDER MON ÉQUILIBRE !

Un cycle d'ateliers pour améliorer
l'équilibre et prévenir les chutes

Séance découverte gratuite
le 20/02/23

PUIS 13 SÉANCES DU 23/02 AU 06/04



- *Entrenir son équilibre
- *Pratiquer des exercices adaptés
- *Reprendre confiance dans la marche
- *Partager un moment de convivialité

les lundis et jeudi à 15h, à Genouillac

INFORMATIONS ET INSCRIPTION
CHLOE TOUCHAIS : 06.95.33.25.05

en partenariat avec



MarcheProSanté



2023

2023

2023

2023

2023

Un seul 23
23 La Creuse !